



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU RHÔNE

**Direction Départementale des Territoires
du Rhône**

Service Eau et Nature

Mission Guichet Unique et Politique de Contrôle

Lyon, le

19 MAI 2014

**PREFECTURE DU RHONE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
DU RHONE - SERVICE EAU ET NATURE**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône informe le public de l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation au titre des articles L 214-1 à 6 du code de l'environnement de l'Ecole de Santé des Armées de Lyon-Bron relative à la régularisation de l'exploitation du rejet des eaux pluviales de ses bâtiments sur le territoire de la commune de BRON.

L'enquête se déroulera pendant un mois, du 16 juin au 16 juillet 2014 inclus.

A l'issue de l'enquête publique, le ministre de la défense est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation.

M. Jean-marc VOSGIEN, gérant d'entreprise chargée de la prévention des risques professionnels, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de BRON, service urbanisme, aux dates et heures suivantes :

Le 23 juin 2014	De 10h à 12h
Le 27 juin 2014	De 10h à 12h
Le 3 juillet 2014	De 10h à 12h
Le 15 juillet 2014	De 10h à 12h

Mme Dominique BOULET-REGNY, retraitée du notariat-assainissement, urbanisme, environnement, est désignée en qualité de suppléante.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier au service urbanisme de la mairie précitée aux jours et heures d'ouverture au public.

Des informations peuvent être demandées au responsable du projet, l'ESA de Lyon-Bron, auprès de M. Roger CONDAT 04 72 36 40 43 roger.condat@intradef.gouv.fr.

Les observations formulées devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie désignée, ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête fixé à la mairie de BRON.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairie précitée, à la direction départementale des territoires du Rhône- service eau et nature, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône : www.rhone.gouv.fr

Pour le directeur départemental
le chef de service

*L'Adjoint
au Chef de Service*
Denis FAVIER